



## FOIRE AUX QUESTIONS

- Vos questions récurrentes sur la reprise du port de Port-Barcarès par Port Adhoc -

### **1) Dans quel contexte s'inscrit la reprise du port de Port-Barcarès par le groupe Port Adhoc ?**

A la suite d'une procédure d'appel d'offres destinée à sélectionner des partenaires privés pour mener à bien un grand projet de requalification urbain et portuaire, la Commune s'est associée aux groupes NGE et Vinci Construction France dans le cadre d'une société commune, la SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération Unique) ILA CATALA DEVELOPPEMENT. Cette société réalisera les travaux de modernisation du port ainsi que le réaménagement urbain du quartier qui l'entoure. Ce projet d'envergure sera développé sur plusieurs années. Il fera l'objet d'une communication spécifique que nous ne manquerons pas de relayer. Par ailleurs, la concertation se poursuivra avec les habitants de la Commune au travers de plusieurs canaux qui seront dévoilés prochainement par la SEMOP ILA CATALA DEVELOPPEMENT.

Dans ce contexte, le groupe Port Adhoc a été choisi comme exploitant pour accompagner la transformation du port et s'est vu confier depuis le 1<sup>er</sup> octobre, et pour une durée de 30 ans, l'exploitation des anneaux situés sur les bassins Saint-Ange, Tourette ainsi qu'au sein des différentes marinas de l'étang.

### **2) Quel est le périmètre de gestion confié à Port Adhoc ?**

Dans le cadre de son contrat d'exploitation, Port Adhoc assurera la promotion, la commercialisation et la gestion des services portuaires sur toutes les zones du port, y compris les marinas situées sur l'étang. En complément, le groupe aura également la responsabilité du petit entretien courant permettant d'assurer le fonctionnement normal des équipements publics du port.

#### **PORT ADHOC BARCARÈS**

Capitainerie Amiral de Castelbajac, Port Saint-Ange, 66420 Le Barcarès  
Tél : +33 (0)4 68 86 07 35 - Mail : capitainerie@portbarcares.fr  
[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)

La Commune conservera la responsabilité de la police portuaire. Les groupes NGE et Vinci Construction France seront quant à eux en charge des opérations de dragage ainsi que des travaux destinés à réaménager le port et renouveler ses équipements.

**3) A qui dois-je m'adresser désormais pour mes différentes demandes ? Quel est mon contact privilégié si j'ai des questions ?**

Les agents d'accueil de Port-Barcarès sont à votre disposition pour toute demande. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les services du port au +33 (0)4 68 86 07 35, à l'adresse [capitainerie@lebarcares.fr](mailto:capitainerie@lebarcares.fr) ou directement à la capitainerie.

Vous aurez le plaisir de retrouver votre équipe habituelle lors de votre prochaine visite.

**4) Quid des contrats en cours jusqu'au 31/12/18 : Seront-ils maintenus sous les mêmes conditions jusqu'à leur terme ? Comment s'effectueront les reconductions des contrats annuels ? Est-ce que les facilités de paiement seront toujours disponibles ?**

L'ensemble de vos contrats en cours (amodiation, location et quai privatif) seront maintenus jusqu'à leur terme, sous les mêmes conditions, et ne feront l'objet d'aucune modification.

Concernant le renouvellement de vos contrats au 01/01/19, vous recevrez comme les années précédentes, un courrier en fin d'année avec votre nouveau contrat pour l'année à venir. Pour le règlement de ce dernier, vous aurez toujours la possibilité de payer comptant ou en plusieurs fois par :

- Chèques (à l'ordre de Port Adhoc Barcarès),
- Espèces,
- Carte bleue,
- Prélèvements.

Nouveauté : vous aurez désormais la possibilité de régler par virements bancaires. Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous, les coordonnées bancaires :

Port Adhoc Barcarès

CIC Lille Grandes Entreprises

IBAN FR76 3002 7172 1800 0202 5810 165

BIC CMCIFRPP

**PORT ADHOC BARCARÈS**

Capitainerie Amiral de Castelbajac, Port Saint-Ange, 66420 Le Barcarès  
Tél : +33 (0)4 68 86 07 35 - Mail : [capitainerie@portbarcares.fr](mailto:capitainerie@portbarcares.fr)  
[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)

**5) A quelle date nous seront communiqués les tarifs 2019 ? Observons-nous une augmentation par rapport aux tarifs 2018 ? Est-ce que les tarifs des places seront toujours calculés en fonction des longueurs hors-tout des bateaux ?**

Port Adhoc souhaite apporter dès à présent un certain nombre d'améliorations aux ports comme la mise en place du Wifi sur le site, ou la réfection des installations électriques. Malgré le coût de ces investissements, aucune augmentation significative n'est à prévoir. Les tarifs 2019 vous seront communiqués très prochainement et n'augmenteront que du niveau de l'inflation.

Les tarifs des places seront toujours calculés en fonction de la longueur hors-tout des bateaux. Nous procéderons toutefois à une simplification de la grille tarifaire : les tarifs seront arrondis à l'unité pour plus de clarté.

**6) Des opérations de dragage vont-elles être menées ? Si oui, dans quelle(s) zone(s) et sous quel délai ?**

Des opérations de dragage importantes sur les bassins Saint-Ange et Tourette sont effectivement prévues prochainement pour en faciliter le fonctionnement. Leur mise en œuvre sera coordonnée par les constructeurs de la SEMOP ILA CATATA DEVELOPPEMENT. Nous vous communiquerons les détails de ces opérations très prochainement. Aucune opération de dragage n'est prévue sur l'étang pour le moment.

**7) La configuration actuelle des places des bassins Saint-Ange et Tourette et des marinas va-t-elle observer des modifications ?**

A court terme, aucune modification de la disposition des places situées sur les bassins Saint-Ange, Tourette et les marinas n'est à prévoir. Néanmoins, une rationalisation du positionnement des places et/ou de leur dimension n'est pas à exclure si elle permet d'améliorer les conditions d'accueil du port. Par ailleurs, le développement du projet portuaire et urbain, porté par la SEMOP ILA CATALA DEVELOPPEMENT, pourra être à l'origine d'une refonte de la configuration des deux bassins dans les prochaines années avec une augmentation du nombre de places. Ces travaux vont également permettre une suppression de la limitation de tirant d'air dans les bassins intérieurs du port avec la suppression à moyen terme du pont routier remplacé par un aquaduc (tunnel sous le canal portuaire permettant de maintenir une continuité routière et pour les modes doux).

**PORT ADHOC BARCARÈS**

**8) En dehors des opérations de dragage, quelles opérations d'entretien seront entamées ?**

En dehors des opérations de dragage, des travaux de réfection et de remise en état des équipements du port sont bien entendu prévus. Ils seront réalisés de manière progressive en fonction de leur degré d'urgence. La priorité sera donnée au renouvellement des installations électriques.

**9) Est-ce que des travaux d'amélioration de la sécurité du site sont-ils envisagés ?**

La police portuaire relève toujours de l'autorité de la commune. Si vous êtes témoin d'une situation à risque, il convient de prendre contact immédiatement avec les autorités compétentes, à savoir la police municipale, la gendarmerie ou la brigade de gendarmerie maritime :

**Police Municipale du Barcarès,**

Boulevard du 14 juillet, 66420 Le Barcarès

TEL. 04 68 86 17 17 - 06 03 10 92 17

**Gendarmerie de Saint-Laurent-de-la-Salanque,**

200 Allée de la Méditerranée, 66250 Saint-Laurent-de-la-Salanque

TEL. 04 68 28 30 19

**Brigade de Gendarmerie Nautique de Saint Cyprien,**

2 A Marée, 66750 Saint Cyprien

TEL. 04 68 37 78 40

**Gendarmerie Maritime de Port-Vendres,**

10 Rue Camille Pelletan, 66660 Port-Vendres

TEL. 04 68 82 07 88

D'autre part, Port Adhoc travaille d'ores et déjà au déploiement d'un réseau de caméras de surveillance sur le port. Nous communiquerons prochainement à ce sujet. Enfin, des travaux de remise en état des équipements présentant un risque pour les clients du port seront initiés rapidement.

**PORT ADHOC BARCARÈS**

Capitainerie Amiral de Castelbajac, Port Saint-Ange, 66420 Le Barcarès

Tél : +33 (0)4 68 86 07 35 - Mail : capitainerie@portbarcares.fr

[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)

## **10) Est-ce que les installations sanitaires du port vont faire l'objet de rénovations ?**

La priorité sera donnée aux sanitaires du bassin Tourette Nord dont les modules seront renouvelés prochainement.

## **11) Est-ce que des événements de convivialité vont être organisés afin de réunir la communauté des plaisanciers ?**

Port Adhoc a vocation à fédérer l'ensemble de la communauté des plaisanciers autour de différents temps forts au court de l'année. Nous dévoilerons prochainement un programme d'activités et d'animations pour la saison prochaine. Nous souhaitons associer tous les plaisanciers qui le souhaitent à son élaboration. Nous vous invitons à nous faire connaître vos souhaits via la capitainerie ou les réseaux sociaux. Nous avons d'ores et déjà créé une page Facebook afin de faciliter l'échange et le partage au sein de la communauté des plaisanciers du port de Port-Barcarès. N'hésitez pas à liker cette page pour suivre l'actualité du port.

Facebook : @portadhocbarcares

### **PORT ADHOC BARCARÈS**

Capitainerie Amiral de Castelbajac, Port Saint-Ange, 66420 Le Barcarès  
Tél : +33 (0)4 68 86 07 35 - Mail : capitainerie@portbarcares.fr  
[www.port-adhoc.com](http://www.port-adhoc.com)